

Barre d'adresse de votre navigateur

http://services-en-ligne.mairiedelorgues.fr

1



Ville de LORGUES

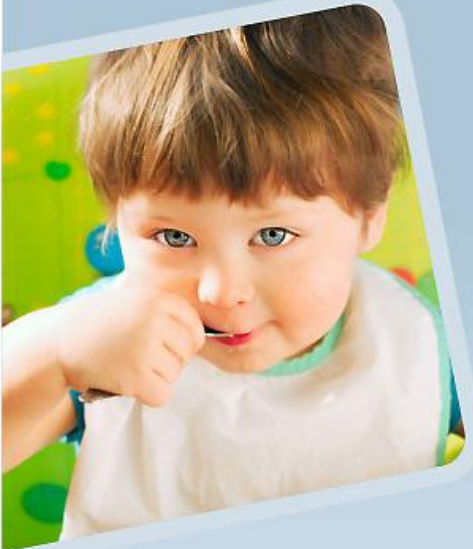
Réservation cantine

Accès à votre compte

Identifiant (Email)

.....

OK



Bienvenue sur votre espace
de réservation
ticket de cantine en ligne

Créer votre compte utilisateur ?

2

Réserver vos tickets sur votre compte ?

Visualiser l'historique de vos paiements ?



Ville de LORGUES

Réservation cantine

Accès à votre compte

Identifiant (Email)

.....

OK

4

L'identifiant ici est
l'email saisi ci-dessous



Créer votre compte utilisateur

3

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom

Prénom

Tél

Adresse

Ville

code postal

Email

mot de passe

Confirmer mot de
passe

Valider

Remplir tous les champs, puis « Valider »



[^ Retour sommaire](#)

[Mes infos perso](#)

[Se déconnecter](#)

1^{ère} utilisation : Vous devez obligatoirement récupérer le numéro d'identifiant de votre enfant en Mairie auprès du Service Cantine



Référence du compte : [redacted]

Lieu de restauration : MATERNELLE NEGREL

Classe : [redacted] ECOLE MATERNELLE NEGREL

[Détacher cet enfant de votre compte](#)



[Consulter les jours de cantine où votre enfant est inscrit](#)

5

Rattacher vos enfants scolarisés

Nom de famille

N° identifiant

OK

Consulter l'**historique détaillé** de vos commandes



6

Réservez en ligne les jours de cantine

Réervations



[^ Retour sommaire](#)

[Mes infos perso](#)

[Se déconnecter](#)

Réserver la cantine

1



Sélectionner un de vos enfants

[redacted]



04 Mars 2010

Pour des raisons d'organisation, la réservation doit s'effectuer avant le 17 du mois en cours, pour le mois suivant, sur une période n'excédant pas 3 mois.



Jour disponible à la réservation



Jour ayant déjà été réservé

7

Avril 2010

lun. mar. mer. jeu. ven. sam. dim.

01 02

19 20 22 23

26 27 29 30

Mai 2010

lun. mar. mer. jeu. ven. sam. dim.

03 04 06 07

10 11

17 18 20 21

24 25 27 28

Cocher les jours souhaités

Juin 2010

lun. mar. mer. jeu. ven. sam. dim.

	01		03	04		
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
07	08		10	11		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
14	15		17	18		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
21	22		24	25		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
28	29					
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

Juillet 2010

lun. mar. mer. jeu. ven. sam. dim.

			01			
			<input type="checkbox"/>			

Sélectionnez les jours souhaités à l'aide des cases à cocher dans les calendriers ci-dessus, puis cliquez sur **Ajouter**.

8

+ Ajouter

Dacunha Mateo

supprimer

2 repas

5€

Le total s'affiche ici

Calcul total

2 repas

5€

Le paiement sécurisé est assuré par la Caisse d'Epargne



9

Paiement



**GRUPE
CAISSE D'EPARGNE**

Troisième réseau bancaire en France, garantit la confidentialité et la sécurité de vos données.

■ Votre paiement :

COMMUNE DE LORGUES
BD DE LA REPUBLIQUE
83510
LORGUES
0494859282
0494859290
cantine@lorgues.fr

. Référence : 040310134600

. Montant : 5 Euro

. Date : 04/03/2010

■ Vos modalités :

. Carte Visa ou Mastercard

. Numéro de carte crypté en SSL

. Paiement comptant

5 Euro le 04/03/2010

Les informations ci-dessus sont celles communiquées par votre commerçant.
CONSERVEZ-LES PRÉCIEUSEMENT

votre première visite

Vous êtes en connexion directe et sécurisée avec notre service e-paiement.



10

Paiement sécurisé par carte Visa ou Mastercard :

Saisissez votre numéro de carte

Sa date d'expiration

Retournez votre carte et saisissez les 3 derniers chiffres de l'espace signature

+ d'info ?

Saisissez votre e-mail pour recevoir un reçu (facultatif)

(Il est aussi possible d'imprimer un reçu en fin de transaction)

>>> valider

Vous recevrez un mail de confirmation

Attention, l'usage frauduleux du n° de carte bancaire d'une autre personne sans son consentement constitue juridiquement un délit d'escroquerie réprimé par l'article 313.1 du code pénal par une peine de 5 ans d'emprisonnement et 382 000 euros d'amende.